

<https://www.pressegauche.org/Vote-de-greve-a-99-a-l-entrepot-de-Jean-Coutu-a-Varennes-FC-CSN>



Vote de grève à 99 % à l'entrepôt de Jean-Coutu à Varennes (FC-CSN)

- Communiqués -

Date de mise en ligne : dimanche 14 juin 2020



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 14 juin 2020 - Malgré des bénéfices en hausse pendant la pandémie, Metro, qui détient maintenant le Groupe Jean Coutu, a décidé de mettre fin à sa prime COVID-19 hier, tout en refusant de négocier sans la présence d'un conciliateur, et ce, dès la première séance entre les deux parties. Les quelque 700 membres ont donc voté un mandat de grève à 99 % à exercer au moment jugé opportun. Quelque 509 membres ont voté dans une assemblée qui se tenait dans le parking avec le son des discours dans chaque automobile.

« Nous avons été au travail tout le long de la pandémie, nous avons adopté toutes les méthodes pour limiter la propagation du virus et continuer d'assurer une part importante de l'approvisionnement en médicaments au Québec. On mérite un plus grand respect de la part de l'employeur qui doit négocier de bonne foi », affirme Audrey Benoît, présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'entrepôt Pharmacie Jean Coutu-CSN. Cette dernière précise que même lors de la première rencontre avec le conciliateur, l'employeur n'avait toujours pas jugé bon de négocier face à face avec le syndicat et avait préféré se concerter avec le représentant du ministère du Travail.

Les travailleuses et les travailleurs du syndicat demandent notamment un plus grand respect de l'ancienneté dans l'attribution des tâches chaque jour, de meilleurs horaires de travail, une voix au chapitre pour le contrat d'assurance des employé-es, aucune sous-traitance, une amélioration du programme de retraite progressive et une réduction du ratio d'employé-es travaillant à temps partiel.

Rappelons que Metro a vu son chiffre d'affaires augmenter de 9,7 % au deuxième trimestre de 2020 comparativement à la même période l'année précédente. Les bénéfices nets ont grimpé de 45 % pour cette même période. Le secteur pharmacie du groupe (PJC et Brunet) a quant à lui vu son chiffre d'affaires augmenté de 7,9 % pour ce même trimestre.

« Il n'y a pas de raison de ne pas négocier normalement. Le respect, ça commence par une bonne écoute de nos arguments pour chacune des demandes de nos membres », ajoute Audrey Benoît, qui souhaite voir la partie patronale revenir à la table de négociation avec une réelle volonté d'avancer.